

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an... Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont recues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-Place...

AVIS

Société anonyme des Journaux Réunis de l'Arrondissement de Lille

(MÉMORIAL DE LILLE, DÉPÊCHE, JOURNAL DE ROUBAIX, PETIT JOURNAL DE ROUBAIX, GAZETTE DE TOURCOING, COURRIER DE TOURCOING, COURRIER D'ARMENTIERES...)

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

- A Roubaix, aux bureaux du Journal. A Tourcoing, rue Nationale 18. A Lille, à la succursale de l'Agence Havas...

ROUBAIX, LE 18 JANVIER 1883

ILLEGALITÉS SUR ILLEGALITÉS

Le Temps a publié hier une nouvelle qui démontre le désarroi du gouvernement...

Les ministres délibèrent encore sur la qualification du délit commis par le prince. Est-il coupable d'un simple délit de presse?

On n'en sait encore rien. Le mandat d'amener a dû être cependant converti en mandat d'arrêt ou mandat de dépôt...

Tout le monde proclame que la loi de 1831 n'a pas été violée. Restent les articles 87 et 88 du Code pénal. Aux termes de ce dernier article, la tentative est seule punissable.

jurisprudence distinguent entre les actes de préparation et les actes d'exécution. Les premiers échappent à l'action répressive de la loi...

Citons un exemple, classique à l'école: Une personne achète du poison en vue de donner la mort à son semblable...

Raisonnons par analogie: Le prince a conçu, aux yeux du gouvernement, le projet de le renverser. C'est la pensée du crime...

Pendant que je développe cette thèse, qui est celle de la loi, il me vient à l'esprit un exemple qui fait jurisprudence: Plusieurs conjurés se réunirent un jour pour tenter un coup de main contre le gouvernement...

On les poursuivit. Condamnés en première instance, ils furent acquittés par la Cour de Paris, qui déclara que les faits reprochés constituaient de simples actes préparatoires...

Le prince Napoléon a fait bien moins contre la République, que les conjurés dont nous venons de parler, n'avaient tenté contre la Monarchie de Juillet.

Et si nous défendons ainsi le prince contre les magistrats qui l'ont arrêté, ce n'est pas par sympathie pour lui...

Mais nous estimons que la loi est égale pour tous, et doit être respectée par tous; surtout par ceux qui ont mandat d'arrêter son exécution.

L'arrestation du prince Napoléon a été une première illégalité. Le maintien de cette arrestation aggrave la faute première...

L'arrestation était ridicule, son maintien est odieux et criminel.

PIERRE SALVAT.

L'AFFAIRE DU PRINCE NAPOLEON

Fausse alerte

Plusieurs journaux ont annoncé qu'hier, dans la matinée, des partisans du prince avaient organisé une manifestation dans l'avenue d'Antin...

Un photographe avait résolu de reproduire la scène de l'arrestation du prince Napoléon. Pour cela il avait fait poser dans l'avenue d'Antin un coupé et plusieurs individus de taille à peu près semblable à celle du prince et de M. Clément.

Le gouvernement désapprouve fort la proposition d'exil formulée contre tous les princes appartenant à des familles ayant régné sur la France...

Le gouvernement renouveau cette proposition, que M. Floquet lui-même est décidé à amender. Voici à quel moyen terme s'est arrêté pour le moment:

Un député, choisi parmi les amis du ministre, soutiendrait un amendement tendant à permettre au pouvoir exécutif d'appliquer aux prétendants...

En montant l'escalier, un de vos serviteurs a dit: Mme la marquise est venue. Votre chez moi, dit-elle, mais moi, madame, j'ai appris, malgré moi, votre nom...

veille épreuve, et la scène d'après nature aurait été ainsi obtenue. Malheureusement, à peine le photographe avait-il placé ses personnages et braqué son objectif...

Les gardiens de la paix intervinrent et, afin de dissiper le rassemblement, invitèrent le photographe à piler aussitôt bagage, ce à quoi cet industriel s'est immédiatement résigné.

A la Conciergerie Le prince Napoléon est détenu à la Conciergerie, dans une pièce donnant sur la Seine. Cette pièce, qu'on appelle le Salon, est dans la tour la plus rapprochée du palais de justice.

Située à l'entree de cette tour, elle est de forme circulaire et présente un diamètre de dix mètres. L'architecture intérieure est du style gothique du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'aménagement, qui a été apporté mardi soir du matériel de la préfecture de police, est des plus somptueux: un lit, une table, une chaise et une table de nuit, le tout en bois blanc.

Le prisonnier est gardé par deux gardiens et deux agents de police. Deux sentinelles de la garde de Paris ont été postées au pied du perron qui communique par trois marches de la cour intérieure avec la pièce où est le prince.

Il y a matin, les deux fenêtres de cette chambre ont été recouvertes à moitié par des planches, pour masquer le détenu aux regards des curieux qui stationnent sur le quai de l'Horloge.

Le prince, qui s'était couché mardi d'assez bonne heure, s'est levé hier matin vers neuf heures. De nombreux amis du prince ont demandé à le voir. Cette permission leur a été refusée...

Le prisonnier a été seulement autorisé à recevoir MM. Georges Lachaud et Busson-Billault, les deux avocats qu'il a chargés du soin de sa défense.

Il n'a pu obtenir qu'un permis à son valet de chambre de pénétrer auprès de lui. Son service est fait par un géôlier qui lui apporte ses repas du restaurant voisin.

Malgré cela, le prince reçoit tous ses journaux, sa correspondance. Il peut envoyer des lettres, des télégrammes.

Le prince est très calme. Il n'a pas été interrogé hier. Il a seulement exprimé le désir de se promener pour prendre de l'exercice...

Le prince restera sans doute encore trois ou quatre jours à la Conciergerie; et après... Au palais Bourbon

Le mercredi, la Chambre ne siège généralement pas; il y avait néanmoins beaucoup de monde dans les couloirs du palais Bourbon.

Les conversations étaient fort animées et les dissentiments ne notaient vifs que la veille. L'effacement dans le personnel gouvernemental...

Le ministère se mord les doigts de la bévue qu'il a commise. Il ne sait comment sortir du guêpier où il s'est mis.

Le gouvernement désapprouve fort la proposition d'exil formulée contre tous les princes appartenant à des familles ayant régné sur la France...

Le gouvernement renouveau cette proposition, que M. Floquet lui-même est décidé à amender. Voici à quel moyen terme s'est arrêté pour le moment:

Un député, choisi parmi les amis du ministre, soutiendrait un amendement tendant à permettre au pouvoir exécutif d'appliquer aux prétendants...

— Eh bien! alors... — Mais je ne pouvais croire... — C'est juste... c'est bien naturel... Ah! il y avait un homme...

— Ma mère est morte... je ne voulais pas croire... Et, en venant ici, j'espérais presque... — Fernande! je vous devine... — Oui... j'espère que j'allais voir ma mère!

— Elle cachait son visage dans ses mains et fondait en larmes. La marquise pleura aussi, mais elle essaya promptement ses yeux.

— Mon rôle est bien pénible, reprit-elle, d'autant plus pénible qu'il est limité, insuffisant. Vous m'intéressez, chère enfant. Je voudrais avoir des années devant moi pour devenir votre protectrice, votre amie, votre seconde mère...

— Et dire que j'ai accepté d'être mêlée à une pareille aventure, moi, marquise de... Bon! un peu plus, je vous apprendrais mon nom! Mais j'ai aimé beaucoup votre mère. Il faut bien rendre service quand on le peut. Ce qu'il y a de trop particulier, c'est que j'avais de fortes préventions contre vous. D'abord, son mari était pourtant dit... Mais je m'imaginai qu'il vous avait traités ses lunettes de noiaire. Je croyais voir apparaître une éponge... Hélas! j'étais loge que... Il est miraculeux qu'une fille abandonnée ne s'en tienne pas mal.

— Vous avez dû vous apercevoir que je me tenais sur une grande réserve. De plus, votre éclatante beauté m'a un peu effarouché. Mais, en vous écoutant, en vous examinant, O mon Dieu, ajouta la marquise avec effusion, vous répérez le mal que nous faisons nous, nobles et peccables créatures humaines. Votre mère m'a un dessein de lous les amis de ce monde et du monde. Je ne puis que vous serrer dans mes bras et vous embrasser. — M. Broussounel n'a pas prévenu, madame...

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

nable — la loi de 1849 relative à l'expulsion facultative des étrangers réputés dangereux. De son côté, M. Floquet réduirait sa proposition à ces termes: « Tout prétendant qui, par ses actes, attentait à la sécurité de l'Etat... »

Le cabinet accepterait cette nouvelle rédaction, qui lui permettrait de frapper le prince Napoléon sans toucher, pour le moment, aux princes d'Orléans.

Une telle solution sera naturellement votée d'emblée par les honzes du Sénat. Le gouvernement aurait « sa bonne petite loi » comme disait un marchand de forçats — au commencement de la semaine prochaine — ce qui lui permettrait de faire face à la frontière, son impérial prisonnier, mercredi ou jeudi au plus tard.

La princesse Clotilde et les princes S. A. Mme la princesse Clotilde a télégraphié en réponse à la dépêche qui lui avait été transmise avant-hier, « très préoccupée, très inquiète, tenez-moi bien au courant ». On croit que le prince viendra à Paris si la détention du prince se prolonge.

Le prince Victor a reçu hier matin une longue lettre, lui relatant les incidents de la journée de mardi. En même temps partait pour Orléans M. X... qui séjournera dans cette ville jusqu'à nouvel ordre.

Le prince Victor est, en effet, tout seul à Orléans; il n'a même pas auprès de lui un valet de chambre. Son ami et précepteur, M. Eugène Conté, est, depuis trois semaines, au Corps, d'où il ne pourra revenir avant quelques jours, en raison de la lenteur des communications.

Aucun incident, du reste, à signaler à Orléans. Quant au prince Louis, il est tranquillement chez son précepteur, M. Brunet, professeur d'un des grands lycées de Paris.

L'ambassade d'Italie Paris, 17 janv. Le bruit court que ce matin l'ambassadeur d'Italie en France aurait eu une entrevue avec le ministre des affaires étrangères.

La gauche radicale Paris, 17 janv. Après avoir renouvelé son bureau, la gauche radicale a examiné la proposition de M. Floquet. Elle a décidé l'unicité des 39 membres présents de voter cette proposition.

La troupe consignée Paris, 17 janv. On remarque peu de soldats dans les rues; les permissions de sortie sont difficiles à obtenir, dit-on, on se demande pourquoi.

Avenue d'Antin Paris, 17 janv. Les partisans du prince Napoléon ont tenté de faire ce matin une manifestation devant le numéro 20 de l'avenue d'Antin. La police a dû intervenir pour le disperser. Quelques arrestations ont été opérées.

Chez M. Grévy Paris, 17 janv. Une certaine surveillance est exercée autour de l'habitation de M. Grévy, dans l'avenue d'Antin. Il est vrai, mais en nombre suffisant, circulent ou stationnent aux angles des rues voisines.

A la Conciergerie Paris, 17 janv. Ce matin, les fenêtres de l'Assemblée occupée par le prince Napoléon à la Conciergerie ont été recouvertes à moitié par des planches, pour masquer les regards des curieux qui stationnent sur le quai de l'Horloge. Le prince qui s'était couché hier d'assez bonne heure, s'est levé ce matin vers neuf heures. Il a demandé à son valet qu'on lui apportât aussitôt, et qui contiennent tous le récit de son arrestation. La consigne donnée hier soir, de le tenir à l'écart de ses amis, était moins sévère ce matin.

Les visiteurs Paris, 17 janv. Un très grand nombre de personnes se sont rendues aujourd'hui à la Conciergerie, dans le but d'obtenir l'autorisation de voir le prince Napoléon.

Le prince est au secret. Aucun visiteur n'a été admis auprès de lui. M. Busson-Billault et M. G. Lachaud ont seuls pu commander à l'ambassadeur, dans l'après-midi, de leur permettre de se présenter. Beaucoup d'équipages continuent à se présenter; on s'inscrit, pour le prince, chez le portier de la Conciergerie.

La mésaventure personnelle d'un Bona parte, avec lequel il avait été, à diverses reprises, en froissement direct, n'était pas, on s'en rend bien compte, de nature à l'emouvoir beaucoup. Mais la menace d'expulsion l'atteignait dans ses fibres les plus sensibles. Le prince, en effet, n'est pas seulement, comme certains feignent de le croire, un sceptique épris uniquement des délicats boulevardiers. C'est encore, et surtout, un patriote ardent, un véritable Français de France, dont le cœur se serre à la seule pensée de quitter une seconde fois ce sol d'où il a été proscrit pendant vingt ans. En lisant la dernière partie de la dépêche, il a eu sans doute comme la vision de ce second exil, car il n'a pu maîtriser un mouvement d'angoisse. Mais ce n'a été qu'un éclair; et, si le sourire a son éloquence, le sourire qui s'est

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

— Comment cela, Fernande? — Vous allez voir si je me trompe, madame. Ma mère était mariée. Je suis né avant son mariage. Elle a été forcée de cacher ma naissance. On lui a imposé ensuite de ne jamais me voir, et si elle ne m'a pas oublié, c'est que le cœur d'une mère ne se ferme jamais pour son enfant, quelle que soit la contrainte qui pèse sur elle.

— Et votre père? ne pensiez-vous donc pas lui? — Le moins possible. — C'est là une accusation, Fernande. Vous venez de dire tout à l'heure, et ce sentiment est tant au honneur que vous m'en avez fait, que vous ne souciez jamais à votre mort, si ce n'est pour la chérir. Vous ne vous ardez pas le droit, vous, de lui parler, et de vouloir conserver que le privilège de l'aimer. Je ne puis que vous approuver, et je souhaiterais au même temps que la mémoire de votre père n'éveillé en vous...

— Non, répliqua la marquise. — Fernande retomba sur son siège comme anéantie. — Elle avait juré, continua la marquise, de ne jamais entretenir aucune correspondance avec vous, et elle a dû tenir son serment. Elle vous supplie par ma bouche de lui pardonner.

— Lui pardonner, madame!... C'est ma mère! Je n'ai à l'accuser, ni à la juger. Je l'aime et la pleure, voilà tout. Puis elle ajouta avec un sourd sanglot: — Elle pensait quelquefois à moi, n'est-ce pas, madame?

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

— Comment cela, Fernande? — Vous allez voir si je me trompe, madame. Ma mère était mariée. Je suis né avant son mariage. Elle a été forcée de cacher ma naissance. On lui a imposé ensuite de ne jamais me voir, et si elle ne m'a pas oublié, c'est que le cœur d'une mère ne se ferme jamais pour son enfant, quelle que soit la contrainte qui pèse sur elle.

— Et votre père? ne pensiez-vous donc pas lui? — Le moins possible. — C'est là une accusation, Fernande. Vous venez de dire tout à l'heure, et ce sentiment est tant au honneur que vous m'en avez fait, que vous ne souciez jamais à votre mort, si ce n'est pour la chérir. Vous ne vous ardez pas le droit, vous, de lui parler, et de vouloir conserver que le privilège de l'aimer. Je ne puis que vous approuver, et je souhaiterais au même temps que la mémoire de votre père n'éveillé en vous...

— Non, répliqua la marquise. — Fernande retomba sur son siège comme anéantie. — Elle avait juré, continua la marquise, de ne jamais entretenir aucune correspondance avec vous, et elle a dû tenir son serment. Elle vous supplie par ma bouche de lui pardonner.

— Lui pardonner, madame!... C'est ma mère! Je n'ai à l'accuser, ni à la juger. Je l'aime et la pleure, voilà tout. Puis elle ajouta avec un sourd sanglot: — Elle pensait quelquefois à moi, n'est-ce pas, madame?

La presse autrichienne et le Prince Napoléon Vienne, 17 janv. Tous les journaux viennois s'occupent du manifeste du prince Napoléon et de son arrestation.

La Nouvelle Presse libre dit qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux ce manifeste, mais qu'il vaut cependant un avertissement pour les républicains. Le journal ajoute que la République, malgré les pertes sensibles qu'elle vient de faire, n'a rien à craindre des divers prétendants, si en particulier, du prince Jérôme Bonaparte.

Le manifeste du Prince Napoléon devant la presse allemande Berlin, 17 janv. La Gazette générale de l'Allemagne du Nord dit que l'attitude du prince Napoléon, comme tous les conflits pouvant éclater entre le gouvernement et ses adversaires, sont des questions intérieures dont le peuple français est le juge.

LES PRINCES D'ORLÉANS DEVANT LA PROPOSITION FLOQUET Le Gaulois publie les renseignements qui suivent sur les princes d'Orléans: « Il était intéressant de savoir si l'émotion produite par l'arrestation du prince Napoléon et par la proposition Floquet, dans le milieu bonapartiste, avait eu son contrepoint chez les princes d'Orléans. »

« Si beaucoup de regards sont tournés en ce moment vers la Conciergerie, où le prétendant impérial attend des juges ou... une escorte pour la frontière, beaucoup d'autres sont tournés vers Cannes, où le comte de Paris est en déplacement d'hiver; vers Chantilly, où réside le duc d'Aumale; vers Rouen, où son service retient le duc de Chartres; vers les avenues du Bois de Boulogne et d'Antin, qu'habite le duc de Nemours et le prince de Joinville. »

« Nous avons dû renoncer à connaître directement l'impression du comte de Paris. Il est difficile d'interdire par télegramme, et à deux cent cinquante lieues, un personnage de cette importance. Mais Chantilly n'est qu'une promenade. En route pour Chantilly. »

« Voyage inutile. Le train qui nous conduisit à la résidence des Condé a croisé celui qui conduisait à Paris le duc d'Aumale. Mais, en attendant le train de retour, nous avons pu recueillir quelques renseignements précieux. »

« C'est seulement mardi soir, à dix heures, au moment de se mettre au lit, que Son Altesse a connu, par un télégramme de source officielle, en même temps que l'arrestation du prince Napoléon, la stupéfiante motion du citoyen Floquet. »

« La mésaventure personnelle d'un Bona parte, avec lequel il avait été, à diverses reprises, en froissement direct, n'était pas, on s'en rend bien compte, de nature à l'emouvoir beaucoup. Mais la menace d'expulsion l'atteignait dans ses fibres les plus sensibles. Le prince, en effet, n'est pas seulement, comme certains feignent de le croire, un sceptique épris uniquement des délicats boulevardiers. C'est encore, et surtout, un patriote ardent, un véritable Français de France, dont le cœur se serre à la seule pensée de quitter une seconde fois ce sol d'où il a été proscrit pendant vingt ans. En lisant la dernière partie de la dépêche, il a eu sans doute comme la vision de ce second exil, car il n'a pu maîtriser un mouvement d'angoisse. Mais ce n'a été qu'un éclair; et, si le sourire a son éloquence, le sourire qui s'est

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

— Comment cela, Fernande? — Vous allez voir si je me trompe, madame. Ma mère était mariée. Je suis né avant son mariage. Elle a été forcée de cacher ma naissance. On lui a imposé ensuite de ne jamais me voir, et si elle ne m'a pas oublié, c'est que le cœur d'une mère ne se ferme jamais pour son enfant, quelle que soit la contrainte qui pèse sur elle.

— Et votre père? ne pensiez-vous donc pas lui? — Le moins possible. — C'est là une accusation, Fernande. Vous venez de dire tout à l'heure, et ce sentiment est tant au honneur que vous m'en avez fait, que vous ne souciez jamais à votre mort, si ce n'est pour la chérir. Vous ne vous ardez pas le droit, vous, de lui parler, et de vouloir conserver que le privilège de l'aimer. Je ne puis que vous approuver, et je souhaiterais au même temps que la mémoire de votre père n'éveillé en vous...

— Non, répliqua la marquise. — Fernande retomba sur son siège comme anéantie. — Elle avait juré, continua la marquise, de ne jamais entretenir aucune correspondance avec vous, et elle a dû tenir son serment. Elle vous supplie par ma bouche de lui pardonner.

— Lui pardonner, madame!... C'est ma mère! Je n'ai à l'accuser, ni à la juger. Je l'aime et la pleure, voilà tout. Puis elle ajouta avec un sourd sanglot: — Elle pensait quelquefois à moi, n'est-ce pas, madame?

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

— Comment cela, Fernande? — Vous allez voir si je me trompe, madame. Ma mère était mariée. Je suis né avant son mariage. Elle a été forcée de cacher ma naissance. On lui a imposé ensuite de ne jamais me voir, et si elle ne m'a pas oublié, c'est que le cœur d'une mère ne se ferme jamais pour son enfant, quelle que soit la contrainte qui pèse sur elle.

— Et votre père? ne pensiez-vous donc pas lui? — Le moins possible. — C'est là une accusation, Fernande. Vous venez de dire tout à l'heure, et ce sentiment est tant au honneur que vous m'en avez fait, que vous ne souciez jamais à votre mort, si ce n'est pour la chérir. Vous ne vous ardez pas le droit, vous, de lui parler, et de vouloir conserver que le privilège de l'aimer. Je ne puis que vous approuver, et je souhaiterais au même temps que la mémoire de votre père n'éveillé en vous...

— Non, répliqua la marquise. — Fernande retomba sur son siège comme anéantie. — Elle avait juré, continua la marquise, de ne jamais entretenir aucune correspondance avec vous, et elle a dû tenir son serment. Elle vous supplie par ma bouche de lui pardonner.

— Lui pardonner, madame!... C'est ma mère! Je n'ai à l'accuser, ni à la juger. Je l'aime et la pleure, voilà tout. Puis elle ajouta avec un sourd sanglot: — Elle pensait quelquefois à moi, n'est-ce pas, madame?

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

— Comment cela, Fernande? — Vous allez voir si je me trompe, madame. Ma mère était mariée. Je suis né avant son mariage. Elle a été forcée de cacher ma naissance. On lui a imposé ensuite de ne jamais me voir, et si elle ne m'a pas oublié, c'est que le cœur d'une mère ne se ferme jamais pour son enfant, quelle que soit la contrainte qui pèse sur elle.

— Et votre père? ne pensiez-vous donc pas lui? — Le moins possible. — C'est là une accusation, Fernande. Vous venez de dire tout à l'heure, et ce sentiment est tant au honneur que vous m'en avez fait, que vous ne souciez jamais à votre mort, si ce n'est pour la chérir. Vous ne vous ardez pas le droit, vous, de lui parler, et de vouloir conserver que le privilège de l'aimer. Je ne puis que vous approuver, et je souhaiterais au même temps que la mémoire de votre père n'éveillé en vous...

— Non, répliqua la marquise. — Fernande retomba sur son siège comme anéantie. — Elle avait juré, continua la marquise, de ne jamais entretenir aucune correspondance avec vous, et elle a dû tenir son serment. Elle vous supplie par ma bouche de lui pardonner.

— Lui pardonner, madame!... C'est ma mère! Je n'ai à l'accuser, ni à la juger. Je l'aime et la pleure, voilà tout. Puis elle ajouta avec un sourd sanglot: — Elle pensait quelquefois à moi, n'est-ce pas, madame?

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

— Comment cela, Fernande? — Vous allez voir si je me trompe, madame. Ma mère était mariée. Je suis né avant son mariage. Elle a été forcée de cacher ma naissance. On lui a imposé ensuite de ne jamais me voir, et si elle ne m'a pas oublié, c'est que le cœur d'une mère ne se ferme jamais pour son enfant, quelle que soit la contrainte qui pèse sur elle.

FEUILLETON DU 19 JANVIER. — 9.

Pauvre Fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

V Madame la Marquise

(SUITE)

— Assesiez-vous, mademoiselle, reprit-elle sèchement. M. Broussounel vous a appris de quoi il est question? — Oui, madame la marquise, répondit Fernande.

— La jeune fille jouait de malheur. L'émotion de ce titre augmenta encore le malcontentement de la dame. — Vous savez que je suis marquise! dit-elle. Qui vous en a instruit? Ce n'est certainement ni M. Broussounel ni aucun de mes gens. Avez-vous donc déjà commencé des investigations? En ce cas, mademoiselle, j'ai à vous blâmer, à vous dire que vous manquez à la circonspection à laquelle vous êtes formellement engagée.

Une fugitive rougeur colora les joues de Fernande. — Madame la marquise, dit-elle avec douceur, mal à avec fermété, je suis habituée depuis ma naissance, à passer pour coupable sans être coupable. Cependant, si vous n'y avez rien, je puis vous prouver que je ne méritais pas vos reproches. Tout à l'heure,

— Elle y pensait toujours, mon enfant, et elle a souvent regretté... Permettez-moi d'être circonspecte dans un sujet si délicat. Vos intérêts sont sacrés. Fernande, et si vous le voulez, je me servirai de votre nom, mais je ne le ferai que dans le cas où vous m'en auriez donné l'autorisation.

en montant l'escalier, un de vos serviteurs a dit: Mme la marquise est venue. Votre chez moi, dit-elle, mais moi, madame, j'ai appris, malgré moi, votre nom...

— Le laire maintenant que je le connais, est été de l'hypocrisie plus que de la discrétion. Aussi j'ai prononcé sans y penser, madame la marquise, par déférence et par respect.

La marquise n'avait cessé de regarder Fernande, dont l'explication sembla la satisfaire. Evidemment, elle revenait de ses préventions. — Je vous crois, mademoiselle, je vous crois! reprit-elle.

Et elle ajouta avec une vivacité pleine de franchise: — Je ne vous cacherais pas que toutes ces précautions et tous ces mystères ne sont pas de mon goût. J'ai toujours vécu au grand jour et à visage découvert. J'aurais été heureuse de vous dire que je suis, de vous inviter à venir me voir. Four moi cela n'aurait eu aucun inconvénient. On me connaît. Et puis, n'ayant pas de gros pécunés sur la conscience, je puis me permettre de braver les commentaires, et de faire ce qui me plaît sans qu'on trouve à redire.

Où, j'aurais voulu pouvoir vous recevoir librement. Votre situation est digne d'intérêt. Et d'ailleurs, à quel emploierions-nous notre temps, nous autres vieilles femmes, sinon à faire un peu de bien autour de nous? Mais on m'a refusé. On m'a fait comprendre que... J'hésite à vous dire cela. Pourquoi? Une sincérité complète nous mettra plus à l'aise vis-à-vis l'une de l'autre. On n'a objecté que si vous saviez mon nom et l'indication de ma demeure ce serait une ouverture à des recherches que l'on veut éviter. Et, en effet, sachant mon nom, vous seriez allées, par la force des choses, à connaître des noms de mes amis, et votre curiosité s'exercerait malgré vous pour arriver

à pénétrer le secret de votre naissance. J'ai donc dû me soumettre à vous introduire chez moi d'une façon terriblement romanesque, à laquelle je ne me serais pas prêtée, je vous prie de le croire, s'il ne s'agissait de sauvegarder des intérêts considérables, et les vôtres en même temps, mademoiselle.

La marquise s'arrêta. — Fernande leva les yeux sur elle comme pour la supplier de parler encore. — Puis, voyant qu'elle se taisait et ne se permettant pas d'interroger, elle l'examina, ce qu'elle n'avait pas osé faire jusqu'alors.

La marquise était une femme d'environ cinquante-cinq ans, de taille moyenne, d'un visage rond et coloré. — Au premier abord, elle réalisait parfaitement le type bourgeois qui se rencontre d'habitude derrière un comptoir et se fait remarquer seulement par un air de santé robuste, d'honnêteté, de bonhomie souriante.

La marquise semblait être se complaire dans ces apparences ordinaires et insignifiantes, et elle les augmentait volontairement par des manières et un langage d'une extrême simplicité. Mais on s'aperce